Image not found or type unknown

Demande d'auorisation a quitter le département pour partir en fra

Par **ivan**, le **14/08/2012** à **11:32**

Bonjour,rnvoila depuis février 2009 je suis placé sous controle judiciaire avec interdiction de quitté le département, donc je voudrais savoir si le juge d'instruction pourrait me laissé partir en france pour travailé si je lui fait la demande. je quitte pas le territoire français puisque je suis a la réunion et je part en métropole. rnrncordialement.

Par **amajuris**, le **14/08/2012** à **15:36**

bjr,rnimpossible de répondre à la place du juge, mais si vous avez l'interdiction de quitter le département de la réunion, il me semble peu probable qu'il vous autorise à quitter le département pour une longue période.rncdt

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés